



Agents du Conseil Départemental de la Savoie – Mai 2022

## Forfait Mobilités Durables : on en est où ?!

Le Département a placé le mois de mai sous le signe du vélo, et après ?

Enquête mobilité : vous aider à améliorer le bilan carbone des déplacements quotidiens

Date de mise en ligne le 06/05/2022

Le Département a besoin de vous pour connaître vos déplacements du quotidien, depuis votre domicile jusqu'à votre lieu de travail et vos déplacements professionnels afin de vous aider à les améliorer en mettant des actions adaptées en place. N'hésitez pas à participer à cette grande enquête !



[Quiz] Êtes vous incollable lorsque l'on parle cyclisme ?

Date de mise en ligne le 16/05/2022

Alors que l'évènement Mai à Vélo bat son plein, testez vos connaissances cyclistes en répondant au quiz du jour. Un lot "sportif" récompensera l'un des gagnants tiré au sort ! Vous avez jusqu'au 16 juin inclus pour tenter votre chance.



Mai à vélo : comment participer ?


Date de mise en ligne le 29/04/2022

1 mai, participez au challenge « Mai à Vélo » et tentez l'un des trois lots en jeu. Pour participer, téléchargez Géovélo ! Toute les informations pour participer en



...et après, ça pédale encore dans la semoule !

Vélos de service : les  équipent les services → les agents attendent encore des vélos. 

Equipements et stationnement : pas de prises électriques pour recharger les VAE alors que le Département déploie des prises pour les véhicules électriques → 2 poids 2 mesures. Venir avec son vélo c'est bien, c'est un investissement important mais ne pas pouvoir le garer en sécurité ou pire le laisser dans la rue sans arceau → c'est NON ! 

Un mois à vélo : les agents sont sollicités pour changer leurs habitudes pendant le mois de mai ; c'est bien, mais après... ...on fait quoi ?

Le Département déploie une campagne de valorisation : qui sera le meilleur grimpeur, le plus borné, le plus fidèle ... bref le meilleur agent du mois de mai.

→ c'est la méritocratie à la Mac Do ! C'est bien connu, le vélo ça donne la frite ! 

Forfait mobilités durables : quand est-ce que le Département changera de braquet et appliquera le décret n°2020-1547 relatif au versement du «forfait mobilités durables» pour les déplacements domicile-travail effectués à vélo ou en covoiturage ?

**La CGT en a interpellé une fois de plus le Président et suite à l'évènement « vélo du quotidien », organisé par le Département le 12 mai 2022.**



VEenez DEFENDRE VOTRE SALAIRE, VEenez DEFENDRE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, REJOIGNEZ LA CGT,

Restons solidaires entre agents et mobilisons-nous !

Soyons vigilants et solidaires

tél. : 04 79 96 44 48 – Permanence le jeudi de 14h00 à 16h00



**La CGT, toujours en action, toujours à vos côtés !**